



RCS : REIMS

Code greffe : 5103

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de REIMS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2003 B 00015

Numéro SIREN : 444 790 422

Nom ou dénomination : MONTROYAL IMMOBILIER

Ce dépôt a été enregistré le 02/12/2013 sous le numéro de dépôt 5571

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES ET DU COMMISSAIRE A LA
TRANSFORMATION

Rapport sur la transformation de la SARL MONTRROYAL IMMOBILIER en Société
par Actions Simplifiée

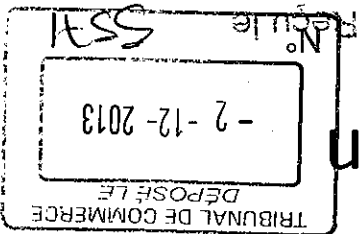
SARL MONTRROYAL IMMOBILIER

Société à Responsabilité Limitée au capital de 1 080 000 Euros

9 rue Pingat
51 100 REIMS

TRIBUNAL DE COMMERCE
REIMS

- 2 DEC 2013



Philippe Venet - Grant Thornton

Rapport du Commissaire aux comptes

Aux associés,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L. 223-43 du Code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L. 224-3 du même code, par décision unanime des associés en date du 9 octobre 2013, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;

- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du Code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

- Les derniers comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2012, qui n'ont fait l'objet ni d'un audit ni d'un examen limité, font apparaître un chiffre d'affaires et des produits financiers de 767 K€, en régression de 23 % par rapport à l'exercice précédent, un bénéfice net de 278 K€, en régression de 46 % au regard de celui de l'exercice N – 1, des capitaux propres de 2 759 K€ et un endettement net de 784 K€, en baisse de 584 K€ et représentant 28 % des capitaux propres

- la situation comptable intermédiaire établie au 30 septembre 2013, qui n'a fait l'objet ni d'un audit ni d'un examen limité, révèle un chiffre d'affaires et des résultats supérieurs de ceux constatés sur l'exercice 2012 pour la même période
- Il n'existe pas d'éléments ou d'événements postérieurs à cette date susceptibles de dégrader l'activité.

Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;

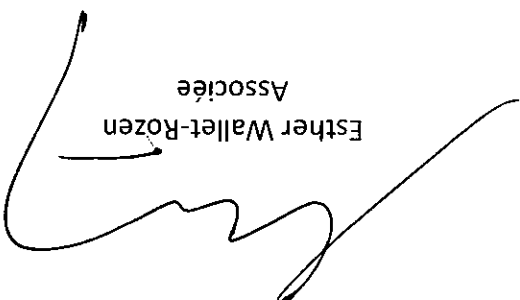
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Fait à Reims, le 18 novembre 2013

Le Commissaire aux Comptes
Philippe Venet – Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International


Esther Waller-Rozen
Associée